



PRIX VASSILIS SGOUTAS 2011

Le « Prix Vassilis Sgoutas » fut lancé par l'Union internationale des architectes (UIA), en 2007, pour honorer des "architectes ayant apporté une contribution à l'amélioration des conditions de vie dans des zones en dessous du seuil de pauvreté ». Le Prix sera décerné tous les trois ans lors du Congrès mondial de l'UIA. Les premiers prix furent décernés en 2008 à Turin, les prochains seront décernés en 2011, à Tokyo.

L'objectif du prix est de mettre en valeur des travaux, des activités et des actions qui contribuent d'une manière concrète à l'amélioration des conditions de vie des défavorisés qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, en apportant une amélioration aux établissements humains et à l'environnement.

Un prix sera décerné dans chacune des deux catégories suivantes :

Prix individuel

Pour des architectes individuels

Prix collectif

Pour des équipes composées d'une majorité d'architectes ou conduites par un architecte.

Trois mentions spéciales seront décernées également.

Un montant total de € 7 000 sera distribué par le jury.

Prix individuel : € 2 000

Prix collectif : € 2 000

Mentions spéciales : € 1 000 chacune

Les principales caractéristiques du prix peuvent se résumer comme suit :

« En dessous du seuil de pauvreté »

Il est connu de tous que le "seuil de pauvreté " est un terme arbitraire dont le sens varie selon les pays. Dans le cadre de ce prix, les participants doivent se baser sur le seuil de pauvreté du pays où se situe leur projet.

« Oeuvres, activités et actions »

L'accent est mis sur des contributions significatives pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans des territoires (villes, établissements humains, environnements ruraux etc.) en dessous du seuil de pauvreté. Ces contributions peuvent représenter la conception et la réalisation de bâtiments ou de structures de tout genre, des services de conseil pendant la construction ou bien toute autre activité directement liée à des solutions in-situ.

« Architectes individuels / Equipes composées d'une majorité d'architectes ou menées par un architecte »

On ne souhaite pas limiter la participation aux architectes individuels. Des projets peuvent être soumis par des équipes mais aussi par des organisations, des collectivités et des facultés universitaires à conditions que le groupe est composé d'une majorité d'architecte ou que le chef d'équipe soit architecte.

« Amélioration de l'habitat et de l'environnement »

Assurer un habitat adéquat ne représente qu'une partie de l'équation. L'autre partie est l'allègement de l'empreinte environnementale des bâtiments par des idées innovantes.



CANDIDATURES

Les candidatures seront présentées par les Sections Membres de l'UIA, sachant qu'elles peuvent présenter plusieurs candidatures dans chaque catégorie. Des individus et équipes intéressés devront envoyer leurs projets à leurs Sections membres respectives selon le calendrier de ses dernières.

JURY

Le jury du prix 2011 sera composé des membres du Bureau UIA et de Vassilis Sgoutas, ancien Président de l'UIA. Le jury se réunira à Nanjing, en Chine, le 11 avril 2011.

DATE LIMITE DE PRESENTATION DE CANDIDATURES

La date limite de réception de candidatures auprès du Secrétariat Général de l'UIA est le vendredi, **11 Mars 2011**.

ANNONCE DES LAURÉATS

Les lauréats du Prix Vassilis Sgoutas 2011 seront annoncés à l'occasion du Congrès UIA Tokyo 2011.

DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les candidatures seront présentées en format A4 (21 X 29,7 cm) sur le modèle de dossier ci-joint et devront contenir :

un bref CV du candidat(e) (s) (300 caractères maximum)

1 photo numérique du candidat(e)(s) (résolution 300 dpi, format jpeg, portrait)

la motivation derrière la présentation de la candidature (300 caractères maximum)

un résumé (10 000 caractères maximum) décrivant l'œuvre et/ou les activités du/des candidat (s) sur le thème du Prix

des photos et/ou dessins illustrant la contribution du/des candidat/s à l'amélioration des conditions de vie des êtres humains vivant dans des zones en dessous du seuil de pauvreté (10 maximum, résolution 300 dpi, format jpeg, A4 (21 X 29,7 cm))

Aucun autre document ne sera admis (livres, vidéos, etc.).

Les candidatures présentées seront rédigées en anglais ou en français, les langues de travail de l'UIA.

Toutes les pièces citées ci-dessus devront être présentées sur CD Rom ou support digital similaire. Les informations doivent être présentées dans deux dossiers séparés : l'un contiendra toutes les pièces écrites en format word (ou compatible word) et toute image en format jpeg ; l'autre contiendra toutes les informations en format pdf ; le dossier contenant les informations en format pdf ne dépassera pas 2 Mega.

Toute image doit être libre de droits et l'UIA autorisée à les utiliser sans contrainte.

En présentant une candidature, les Sections et les membres du Conseil UIA reconnaissent explicitement avoir rempli toutes les conditions ci-dessus.

Les candidatures soumises en tout autre format ne seront pas examinées

